



Périmètre ZAC 3eme tranche des Vallières et des Bords de Marne, pourquoi ?

Thorigny par sa situation géographique du Nord-Marne s'inscrit dans le développement de ce secteur. La reconversion de la friche des bords de Marne et la création d'emplois figurent parmi nos priorités et constituent les deux dernières opérations majeures d'aménagement.

La vie chère, que fait la ville ?

L'inflation est une préoccupation importante pour toutes et tous.

Votre municipalité tente de limiter l'impact de l'augmentation des coûts pour une optimisation de la gestion des fonds publics en proposant :

Le pacte anti-inflation

Dans le contexte actuel d'inflation, les ménages sont fortement impactés par l'augmentation des coûts du quotidien (énergie, alimentation...).

Vos élus de la majorité ont choisi de maintenir le niveau de prestation des services notamment celle de la restauration scolaire.

Il est proposé aux familles un pacte anti-inflation avec pour principe aucune augmentation des tarifs et un maintien de la qualité et la quantité des repas servis dans les restaurants scolaires grâce aux changements dans les usages (réserver les repas plus en amont...).

La sobriété énergétique

Les actions menées par votre municipalité sont nombreuses : l'extinction des éclairages entre 0h et 5h, la poursuite de la modernisation de l'éclairage, moins énergivore...

La maîtrise des dépenses de chauffage se traduit par le maintien de températures raisonnables dans les bâtiments communaux.

Ces opérations nous ont permis de limiter la facture énergétique.

Notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) intègre de nombreux projets de rénovations visant à réduire l'impact énergétique de nos espaces publics (gymnase, écoles...).

Nos démarches s'inscrivent également au sein de projets extra-communaux menés par les différentes instances tels que M et G, le SIETREM, le SIAM et le SMEAP.

La Majorité municipale